

Automne 2026 – Hiver 2027

Inscription à partir du 1^{er} août 2026

Le Club de natation artistique Les Mem-Fées de Magog accueille toutes les personnes qui désirent pratiquer un sport unique alliant natation, créativité, musique et esprit d'équipe. Que ce soit pour le plaisir, le dépassement de soi ou la compétition, le club offre un environnement dynamique et inclusif permettant à chacun et chacune de découvrir, d'apprendre et de s'épanouir dans la pratique de la natation artistique. La saison se termine par un spectacle de fin d'année présenté en juin, où les athlètes ont l'occasion de présenter au public le résultat de leur travail, de leur persévérance et de leur passion.

La saison 2026-2027 débute le **mardi 1^{er} septembre 2026** et se termine le 5 juin 2027. Les entraînements se déroulent au Centre sportif La Ruche (piscines de 20 m et 25 m).

Cours d'essai

Les futurs nageurs et nageuses qui souhaitent découvrir la natation artistique avant de s'inscrire sont invités à participer à un cours d'essai gratuit qui aura lieu le **dimanche 6 septembre, de 8 h 30 à 9 h 30, dans la piscine de 20 m.**

Une préinscription est obligatoire. Veuillez communiquer avec le responsable à l'adresse suivante afin de réserver votre place : memfeesdemagog@gmail.com.

Catégories, horaire et coûts

INSCRIPTIONS

SAISON 2026-2027

— DES PROGRAMMES ADAPTÉS À CHAQUE NIVEAU ! —

GROUPE	HORAIRE	NOMBRE D'HEURE PAR SEMAINE	PRIX SAISON 2026-2027
 RÉCRÉATIVE	 Dimanche : 8 h 30 à 10 h 30	 2,0 h	550 \$
 RÉGIONAL 11-12 ANS	 Jeudi : 17 h 30 à 20 h 00 Dimanche : 8 h 30 à 14 h 00	 8,0 h	1 000 \$
 PROVINCIAL 11-12 ANS	 Mardi : 17 h 30 à 20 h 00 Dimanche : 8 h 30 à 14 h 00	 8,0 h + pratiques supplémentaires pré-compétition	1 100 \$
 PROVINCIAL JEUNESSE 13-15 ANS	 Mardi : 17 h 00 à 20 h 00 Jeudi : 17 h 00 à 20 h 00 Dimanche : 8 h 30 à 14 h 00	 11,5 h	1 250 \$
 ROUTINE INDIVIDUELLE – JEUNESSE – (Athlètes qui participent à une routine d'équipe)	 Dimanche : 11 h 30 à 13 h 00	 1,5 h	350 \$
 ROUTINE INDIVIDUELLE – JUNIOR – (Athlètes qui ne participent pas à une routine d'équipe)	 Dimanche : 10 h 30 à 14 h 00	 3,5 h	800 \$
 MAÎTRES (Équipe & routine individuelle)	Se référer directement au club.		



**** TAXE POUR LES NON-RÉSIDENTS : 315 \$ À AJOUTER AU COÛT D'INSCRIPTION. ****
POSSIBILITÉ DE FAIRE 2 VERSEMENTS POUR LE PAIEMENT DE LA SAISON.

N.B : Une inscription dans une équipe compétitive ou d'une routine individuelle nécessite d'abord l'approbation d'un entraîneur.

Les coûts affichés couvrent uniquement les frais d'inscription. Des frais supplémentaires pourraient s'ajouter, notamment des frais d'affiliation, des frais liés aux compétitions, l'achat de matériel ainsi que d'autres dépenses connexes.

Pour plus d'information ou si vous avez des questions concernant la catégorie dans laquelle vous devez vous inscrire, nous vous invitons à consulter notre site Web au <https://memfeesmagog.com> ou à nous écrire à l'adresse suivante : memfeesdemagog@gmail.com.

Modalités d'inscription

Les citoyens doivent se présenter à l'hôtel de ville de leur municipalité **avant** de procéder à l'inscription au Centre communautaire.

Étapes pour les citoyens de Sainte-Catherine-de-Hatley

1. Paiement de 50% de la taxe de non-résident (157,50 \$) à l'hôtel de ville de Sainte-Catherine-de-Hatley (carte débit, chèque ou argent comptant) et compléter le formulaire de pré-inscription.
2. Compléter l'inscription au Centre communautaire de Magog en apportant le formulaire de pré-inscription.

Politique familiale de Magog

Inscription gratuite pour un 3^e enfant et plus pour les résidents de la Ville de Magog, du Canton d'Orford et de Sainte-Catherine-de-Hatley.

Paielement

En ligne au [Inscription aux activités en ligne](#)

- Par carte de crédit

En personne

- En argent;
- Par carte de débit;
- Par chèque payable à l'ordre de la Ville de Magog.

Pour les volets compétitifs seulement, il est possible d'effectuer le paiement en deux versements : la moitié des frais est payable au moment de l'inscription et le solde doit être acquitté au moyen d'un chèque postdaté au **1^{er} novembre** remis lors de l'inscription, libellé à l'ordre de la Ville de Magog.

Aucun remboursement des frais d'inscription ne sera accordé en cas de désinscription à l'activité après le 1^{er} octobre.

Information pour l'inscription

819 843-3333, poste 814 ou loisirculture@ville.magog.qc.ca